



Règles générales pour l'acceptation des animaux de compagnie

Établi pour rendre votre séjour le plus agréable possible et pour garantir le confort des autres hôtes qui séjournent chez nous.

- Plus d'un animal par chambre/cabine/appartement sera considéré comme accepté (Magic Costa Blanca se réserve le droit de ne pas accepter la réservation). Magic Natura, Rock Gardens, Villa del Mar, Benidorm Celebrations, Cristal Park et Villa Benidorm n'autorisent pas les animaux de compagnie. Tous nos logements sont équipés de chiens d'aveugle (il est recommandé d'en informer l'hôtel à l'avance).

- Seuls les chiens et les chats sont autorisés (jusqu'à 8 kg. de poids dans la Villa Luz et la Villa Venecia et sans limite dans les appartements Magic Atrium Beach, Magic Atrium Plaza, Robin Hood Resort et Tropical Splash). Les oiseaux, reptiles et autres animaux ne sont pas autorisés. Les chiens de races considérées comme potentiellement dangereuses ne sont pas autorisés.

- Chaque hébergement "ami des animaux" dispose d'un quota limité et d'un type de chambre spécifique pour accueillir les animaux, afin d'éviter les désagréments tels que les allergies aux autres clients. - Le propriétaire de l'animal aura l'obligation de le maintenir dans de bonnes conditions d'hygiène et de salubrité. Il est obligatoire d'apporter la licence (chats) ou le passeport (chiens) de l'animal avec les documents, sinon il ne pourra pas rester. Votre chien doit être muni d'une micropuce, vacciné contre la rage (obligatoire pour les chats) et vermifugé.

- Le propriétaire est responsable de tout dommage ou nuisance causé par votre animal à des tiers ou au mobilier. En cas de dommage, le montant des dommages causés pendant le séjour sera facturé dans la facture finale. L'établissement se réserve le droit de proposer la relocalisation de l'animal dans une résidence ou son expulsion en cas de nuisance ou de dommage.

- Magic Costa Blanca se réserve le droit de ne pas admettre les animaux domestiques qui causent des nuisances aux autres hôtes ou qui se comportent de manière inappropriée pendant le séjour.

- Le client est à tout moment responsable de son animal et de son comportement.

- L'animal pourra rester à l'intérieur de la pièce et dans les zones spécialement conçues pour lui. Elle ne pourra que passer par les zones communes (zones où elle devra marcher en laisse) pour accéder à ces zones. Il est strictement interdit aux animaux de compagnie d'entrer dans les autres zones telles que les restaurants, les bars, les salles de jeux, etc.

- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés à faire leurs besoins sur place.

- Pour sortir ou entrer dans les installations, vous devez toujours tenir votre animal en laisse, ainsi que dans les zones communes où l'animal est autorisé à se promener.

- Votre animal de compagnie peut être laissé seul dans la chambre (il est recommandé de l'éviter pendant de longues périodes), mais les clients doivent éviter d'éventuelles perturbations telles que les aboiements ou les pleurs et les éventuels dégâts.

- Les hôtes sont priés de ne pas laisser leurs animaux de compagnie sur les lits ou les canapés.

- Lorsque l'animal n'est pas dans la chambre, veuillez en informer le personnel afin qu'il puisse nettoyer. - Les animaux domestiques ne peuvent pas être baignés dans les salles de bains ou les douches des chambres et les serviettes ne peuvent pas être utilisées pour les sécher.

- Pour séjourner avec des animaux de compagnie, vous devez faire votre réservation dans les chambres 'pet friendly' disponibles en fonction des places disponibles, (sous réserve de disponibilité). Votre réservation comprend un pack de bienvenue pour votre animal de compagnie. Si vous souhaitez séjourner avec plus d'un animal, vous devez réserver un pack supplémentaire pour chaque animal, en fonction des dates de votre séjour (le logement se réserve le droit d'accepter la réservation). Vous pouvez également séjourner avec des animaux de compagnie en réservant votre appartement au Magic Atrium Beach et à l'Atrium Plaza avec le forfait pour animaux de compagnie. (Un par animal de compagnie). Règles susceptibles d'être modifiées ou mises à jour.

Avant d'effectuer la réservation, vous devez vous assurer que vous avez souscrit le forfait correspondant et confirmer avec la Centrale de réservation que vous voyagez avec un animal de compagnie. N'oubliez pas de fournir une copie signée de ce document comme preuve de l'acceptation des conditions. Nous vous remercions de respecter ces règles et vous souhaitons un agréable séjour dans nos locaux.

Signature du client